

Baromètre

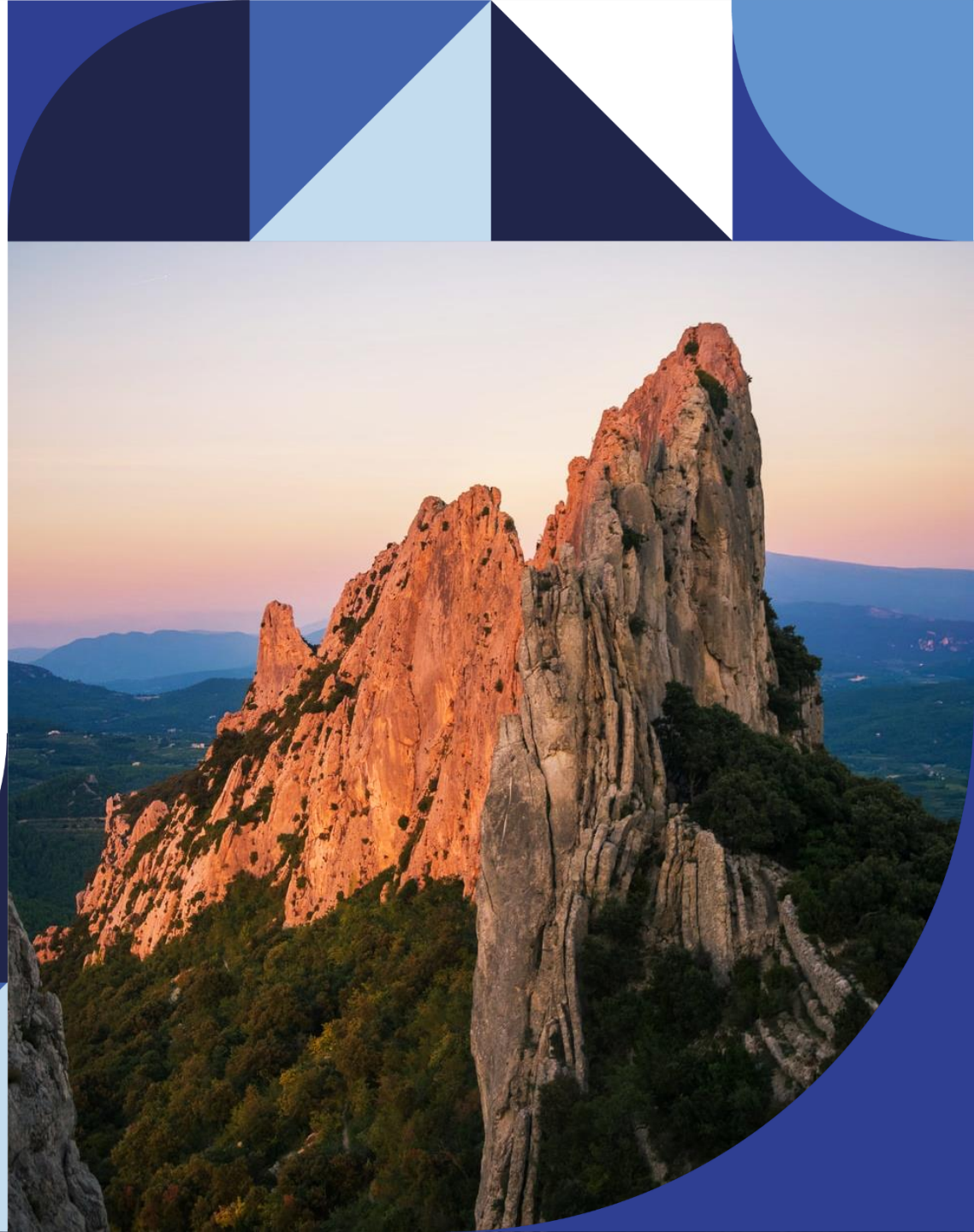
Le baromètre officiel mensuel de l'activité hôtelière et para-hôtelière

Région Sud

JUILLET 2022

MKG Consulting EMEA

5 rue de Dantzig - Paris
+33 (0)1 70 36 01 36
welcome@mkg-group.com



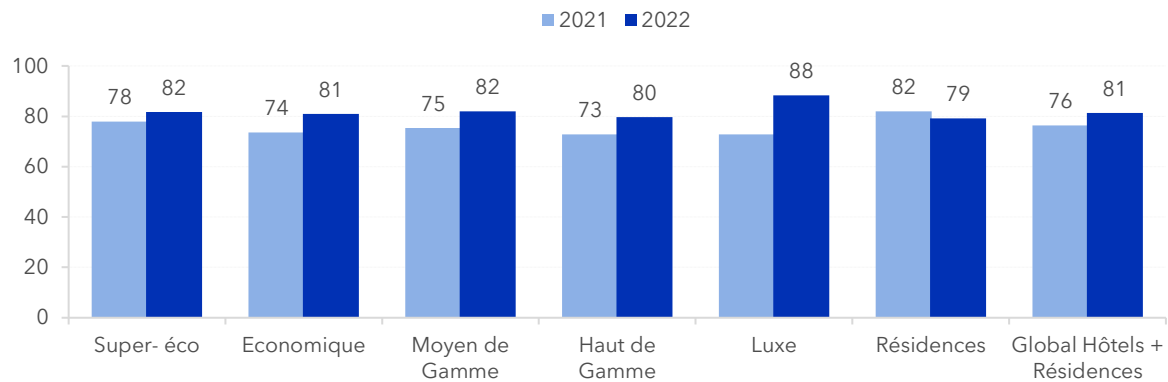


- **La Région Sud fait état d'un très bon début de saison touristique estival, se traduisant par des performances en nette hausse au sein des établissements hôteliers. Le désir de vacances des touristes français et étrangers s'est fait ressentir : le taux d'occupation et le prix moyen augmentent à l'échelle régionale, par rapport à juillet 2019.**
- En juillet 2022, le **taux d'occupation** des hôtels et résidences de la Région Sud s'élève à **81,3%**, une croissance de 4,9 points par rapport à juillet 2021. L'indicateur est quasi identique à juin 2019 (+0,4 point), qui affichait 80,9%.
- Tous les segments enregistrent des performances homogènes en termes d'occupation, légèrement supérieures sur le marché hôtelier par rapport aux résidences. Les taux d'occupation varient autour de 80% mais le créneau luxe se distingue nettement avec 88,3%. Le segment haut de gamme atteint un niveau inférieur à ce dernier, à 79,7%, suivi par le milieu de gamme (82%), le super-économique (81,7%) et l'économique (80,9%).
- Le département des **Alpes-Maritimes** arrive en tête destinations, avec un taux d'occupation de 85%, un niveau comparable à juillet 2019 (85,7%). Suivent le **Vaucluse** avec 83,5%, puis le **Var** et les **Bouches du Rhône** avec des niveaux similaires (respectivement 78,6% et 78,5%).
- **Avignon** se démarque particulièrement avec 85,1% d'occupation, suivie par le **Haut-Vaucluse** avec 82,9%. **Marseille et sa Métropole** enregistrent des performances légèrement inférieures : la ville de Marseille affiche 79,2% d'occupation ce mois-ci, tandis qu'il s'élève à 78,5% à l'échelle de la Métropole, une tendance comparable à juillet 2019.
- L'occupation s'élève à 81,5% dans le Pays d'Arles, tandis que les autres territoires enregistrent des indicateurs très similaires entre eux ; pas exemple, 79,2% pour le Luberon, 79% pour Toulon Provence Méditerranée.
- **Le prix moyen atteint 188,9€ HT en juillet 2022**, en forte hausse par rapport à juillet 2021 : +36,7€ (+24,1%). La progression est d'autant plus forte par rapport à juillet 2019 : +47,6€ (+33,6%), lorsqu'il était de 141,4€. **L'ensemble des segments** observe une forte croissance de leur prix moyen en comparaison avec les performances de juillet 2019, et plus particulièrement la catégorie luxe (+52,8%).
- Les hôteliers, notamment les établissements 5*, ont pu profiter d'un fort retour des clientèles étrangères dans le Sud, leur permettant de pratiquer des tarifs plus élevés qu'en période préCovid. Ainsi, toutes les agglomérations enregistrent une nette croissance de leur prix moyen par rapport à juillet 2019, notamment la ville de Toulon avec +51%, soit un prix moyen passant de 75,2€ en juillet 2019 à 113,5€ en juillet 2022. L'agglomération de Toulon s'inscrit dans la même tendance avec une augmentation de +38,1%.
- Grâce à ces hausses significatives de prix moyen et un taux d'occupation comparable, **le RevPAR croît par rapport à juillet 2019** pour tous les départements, représentant une hausse de 39,3€ (+34,3%) au global pour la Région Sud, et atteint **153,6€ HT**.

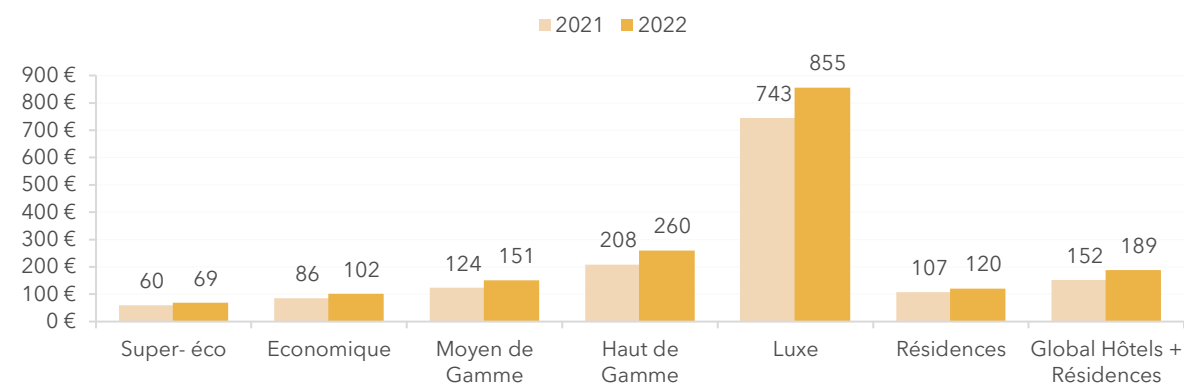
La région par segment

JUILLET 2022

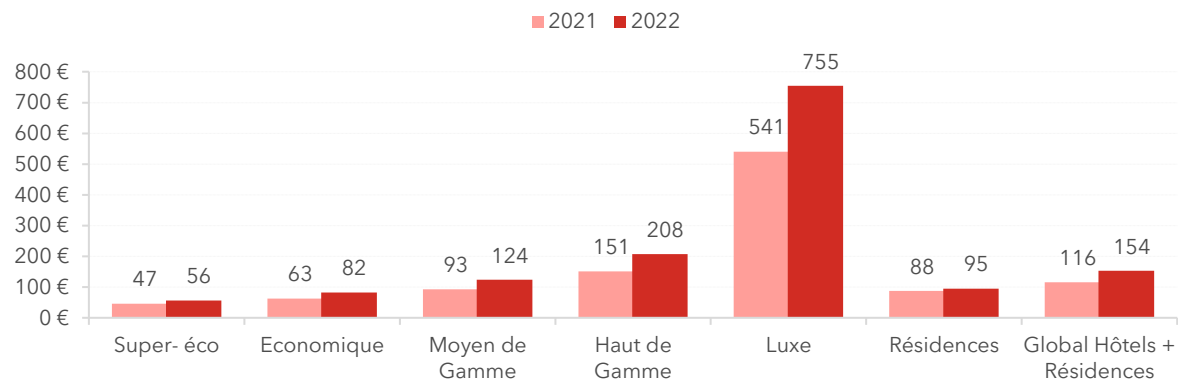
TAUX D'OCCUPATION



RIX MOYEN (HT)



REVPAR (HT)



La région par segment

JUILLET 2022

	Résultats MENSUELS d'activité hôtelière						Résultats CUMULES d'activité hôtelière					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1
Super-économique	81,7%	3,8	68,8	15,0%	56,2	20,7%	63,1%	18,2	55,7	11,8%	35,1	57,1%
Economique	80,9%	7,3	101,8	18,7%	82,4	30,5%	62,1%	24,4	82,2	12,5%	51,0	85,1%
Moyen de Gamme	82,0%	6,6	150,8	22,1%	123,6	32,8%	63,7%	27,1	117,4	16,9%	74,7	103,4%
Haut de Gamme	79,7%	7,0	260,3	25,1%	207,6	37,1%	59,9%	32,1	200,6	15,5%	120,2	148,8%
Luxe	88,3%	15,5	855,4	15,2%	755,2	39,7%	64,9%	45,9	608,2	-2,7%	394,7	233,3%
Résidences urbaines	79,2%	-2,8	120,3	12,2%	95,3	8,4%	65,2%	15,3	80,0	15,3%	52,2	50,8%
Total région PACA	81,3%	4,9	188,9	24,1%	153,6	32,1%	63,1%	24,7	131,6	29,9%	83,0	113,5%
Total France	74,0%	18,4	123,8	28,2%	91,6	70,6%	61,9%	27,9	103,6	37,6%	64,2	149,9%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

La région par département et agglomérations / communautés de communes

JUILLET 2022

LES DÉPARTEMENTS

	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1
Bouches-du-Rhône (13)	78,5%	0,2	110,8	16,4%	87,0	16,7%	66,2%	20,7	89,0	17,9%	58,9	71,5%
Var (83)	78,6%	-6,2	124,8	16,5%	98,2	8,0%	59,2%	12,9	89,5	9,0%	53,0	39,4%
Vaucluse (84)	83,5%	7,1	119,9	11,5%	100,1	21,9%	59,3%	21,2	83,5	7,2%	49,5	67,0%
Alpes-Maritimes (06)	85,0%	13,9	259,5	19,8%	220,6	43,3%	62,3%	33,7	186,1	31,9%	116,0	187,4%

LES AGGLOMÉRATIONS / COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1
Marseille Provence Métropole	78,5%	-1,9	113,7	17,5%	89,2	14,7%	68,7%	22,2	93,9	19,2%	64,6	76,1%
Communauté du Pays d'Aix	78,1%	4,3	111,7	22,1%	87,2	29,3%	65,0%	20,4	87,4	19,6%	56,8	74,2%
Fréjus / Saint-Raphaël	77,6%	-10,1	115,2	18,2%	89,4	4,6%	52,1%	9,1	83,2	9,3%	43,3	32,6%
Toulon Provence Méditerranée	79,1%	-6,5	108,1	10,9%	85,5	2,5%	61,3%	11,4	83,6	7,7%	51,3	32,2%
Avignon	85,1%	10,5	125,9	13,1%	107,2	29,0%	59,5%	24,4	85,3	12,2%	50,8	90,3%
Haut-Vaucluse	82,9%	5,7	82,9	4,8%	68,7	12,6%	57,5%	17,6	66,1	3,4%	38,0	48,9%

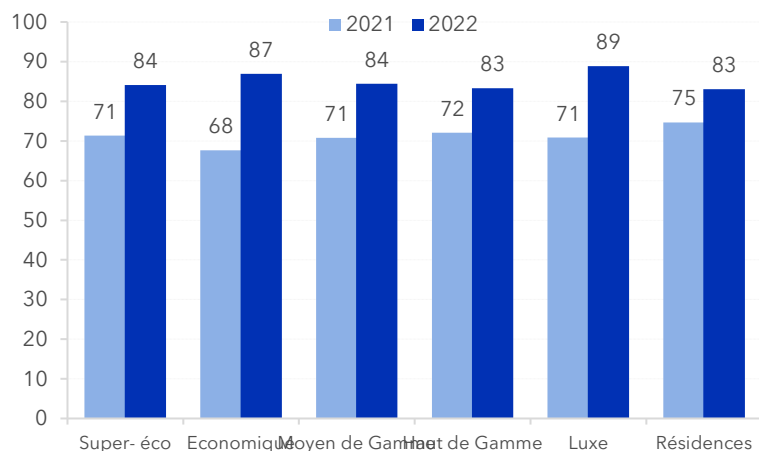
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

JUILLET 2022

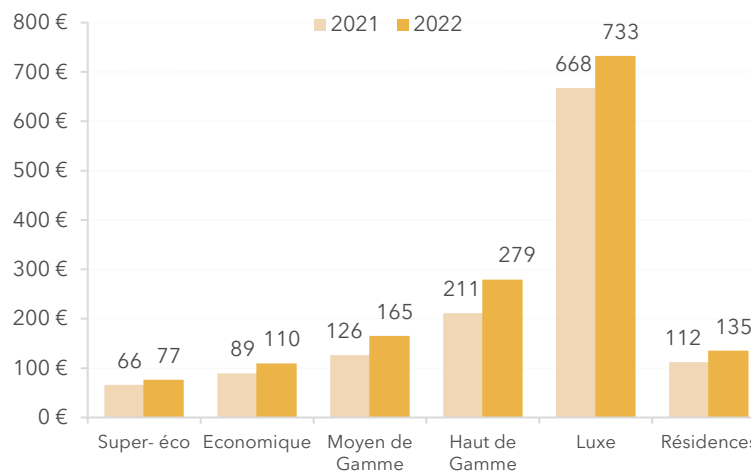
- Les hôtels et résidences de la Côte d'Azur enregistrent **85% d'occupation** en juillet 2022 : la fréquentation atteint ainsi un niveau en phase avec celui observé en juillet 2019 : 85,7%. En reprise de 14 points par rapport à juillet 2021, le marché du luxe a joué en faveur de cette augmentation. En effet, il s'agit du créneau affichant le taux d'occupation le plus élevé parmi les segments avec 88,9%, soit une évolution de +2,4 points par rapport à juillet 2019. Le segment économique atteint 86,9% d'occupation suivi par le milieu de gamme (84,4%) et le super-économique (84,1%).
- Le pôle hôtelier de Menton**, qui inclut Roquebrune, Cap d'Ail et Beausoleil, se distingue à nouveau en enregistrant le taux d'occupation le plus élevé : 94,2%. Les autres pôles enregistrent des taux d'occupation inférieurs mais très élevés, de 87,6% pour la ville de Nice ainsi que sa Métropole avec 86,2%.
- Le département enregistre **un prix moyen de 259,5€** en juillet 2022, tous créneaux confondus (hôtellerie et résidences), soit un gain de 95€ par rapport à juillet 2019 (+36,6%). Il progresse sur l'ensemble des catégories hôtelières par rapport à juillet 2019, mais de manière encore plus marquée sur le luxe (+55,8%). Les autres catégories frôlent un accroissement de 30% environ, notamment le haut de gamme (+32,4%), ce qui permet d'atteindre des niveaux de RevPAR nettement supérieurs aux performances préCovid ce mois-ci.
- Le RevPAR s'élève à 220,6€ sur la Côte d'Azur, une performance qui augmente de +78,3€ (+39,3%) par rapport à juillet 2019, tous segments confondus (hôtels et résidences), soit en moyenne mensuelle, environ 2 400€ de RevPAR supplémentaire versus juillet 2019.

LES PERFORMANCES MENSUELLES DES ALPES-MARITIMES

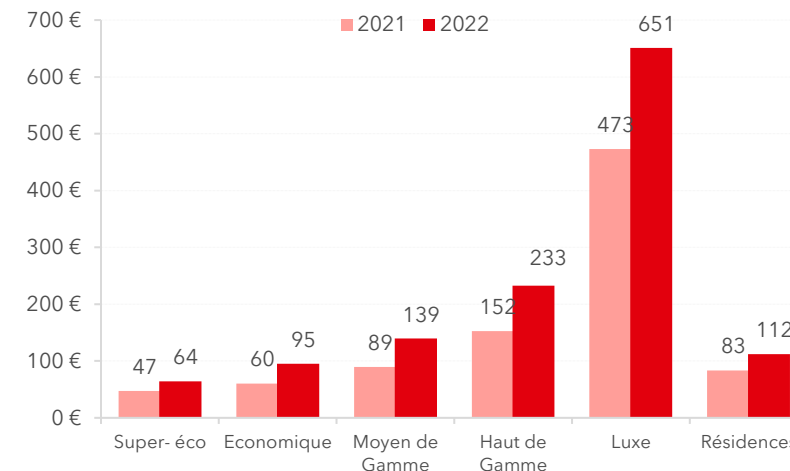
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



Les performances des pôles urbains des Alpes-Maritimes

JUILLET 2022

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1
Cannes Ville	85,4%	11,5	476,1	4,7%	406,8	20,9%	59,0%	37,7	376,4	17,7%	222,2	225,7%
Nice Ville	87,6%	18,3	207,8	50,6%	182,0	90,4%	65,5%	36,9	149,2	44,5%	97,7	230,7%
Villeneuve Valbonne	73,2%	15,8	108,0	32,4%	79,1	68,8%	52,1%	13,4	84,7	28,2%	44,1	72,6%
Antibes	81,6%	8,7	195,2	16,8%	159,3	30,7%	60,6%	32,1	129,4	22,6%	78,4	160,6%
CASA Antibes (dont Vallauris)	78,1%	10,1	180,6	20,1%	141,1	37,9%	55,5%	25,7	128,1	28,3%	71,1	138,9%
Mandelieu	76,6%	-0,1	220,6	9,0%	168,9	8,8%	52,8%	28,2	158,7	2,9%	83,8	120,7%
Nice Métropole	86,2%	14,8	276,9	25,7%	238,7	51,8%	61,0%	26,9	191,9	17,1%	117,0	109,4%
Menton	94,2%	5,8	227,8	25,1%	214,5	33,2%	81,3%	33,4	149,0	18,6%	121,1	101,4%
Monaco	77,7%	10,1	706,6	33,1%	548,9	53,0%	55,4%	25,8	525,8	18,2%	291,4	121,5%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

* panel répondants sur Monaco non représentatif de l'offre hôtelière totale

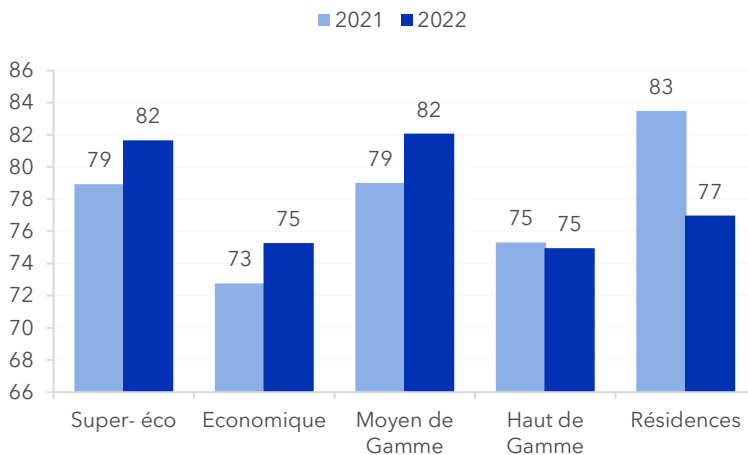
JUILLET 2022

- Les hôtels et résidences des **Bouches-du-Rhône** enregistrent un taux d'occupation de 78,5%, un début de saison estivale comparable à celui de juillet 2021 (+0,2 point), mais également à juillet 2019 (-0,2 point). Le marché milieu de gamme arrive en tête avec 82,1% d'occupation, suivi par le super-économique (81,7%) ainsi que l'économique et le haut de gamme (supérieur à 75%). Les résidences atteignent une moyenne de 77%.
- Les territoires de **Marseille Ville, Marseille Provence Métropole et le Pays d'Aix** enregistrent des taux d'occupation similaires : respectivement 79,2%, 78,5% et 78,1%, en phase avec juillet 2019, à l'exception du Pays d'Aix pour lequel son indicateur baisse de 2,7 points par rapport à juillet 2019.
- A l'échelle départementale, le **prix moyen atteint 110,8€**, représentant une très forte hausse par rapport à juillet 2019 : un gain de 47,5€ soit +28%. Grâce à cette nette croissance du prix moyen, le **RevPAR** croît également par rapport à juillet 2019 : **87€** contre 68,1€, soit +18,9€ (+27,7%), **un gain de plus de 580€ en RevPAR mensuel**.

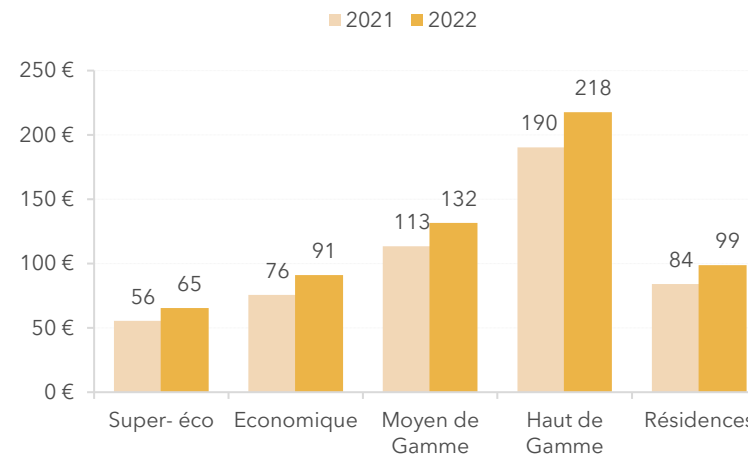
Tous les segments bénéficient d'une croissance marquée de leur RevPAR par rapport à juillet 2019, tous de plus de 20%, la plus forte relevée étant de +35,8% pour le super-économique.

LES PERFORMANCES MENSUELLES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

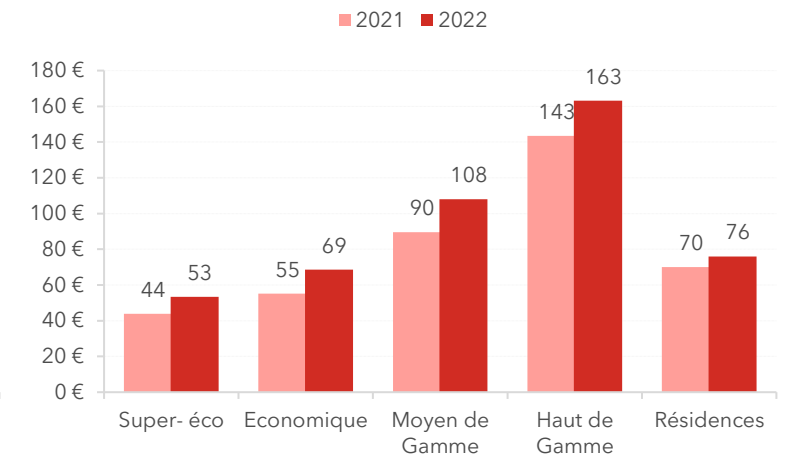
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



Les performances des agglomérations de Marseille et du Pays d'Aix

JUILLET 2022

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE						MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1
Super-éco / Eco	81,9%	1,5	79,4	20,3%	65,0	22,5%	69,5%	23,2	67,7	15,0%	47,1	72,5%
Moyen de Gamme	81,2%	1,1	129,2	17,9%	104,9	19,5%	70,3%	29,4	110,7	14,1%	77,8	96,0%
Haut de Gamme	72,6%	-3,6	211,3	14,3%	153,3	8,9%	60,7%	25,3	179,7	9,5%	109,1	87,9%
Résidences urbaines	75,8%	-8,2	85,9	22,8%	65,1	10,8%	72,8%	12,4	63,9	20,5%	46,5	45,2%
TOTAL	78,5%	-1,9	113,7	17,5%	89,2	14,7%	68,7%	22,2	93,9	19,2%	64,6	76,1%
TOTAL HOTELLERIE	79,3%	0,1	122,3	15,8%	97,0	16,0%	67,5%	25,2	104,2	15,6%	70,3	84,5%

	COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX						COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1
Super-éco / Eco	74,3%	6,5	70,3	14,6%	52,2	25,6%	59,6%	19,4	60,5	13,2%	36,1	67,6%
Moyen de Gamme	82,0%	7,2	141,7	18,4%	116,2	29,7%	67,2%	24,6	113,5	14,9%	76,2	81,4%
TOTAL	78,1%	4,3	111,7	22,1%	87,2	29,3%	65,0%	20,4	87,4	19,6%	56,8	74,2%
TOTAL HOTELLERIE	78,5%	7,6	115,7	19,4%	90,8	32,2%	63,4%	22,7	92,9	17,0%	58,9	82,2%

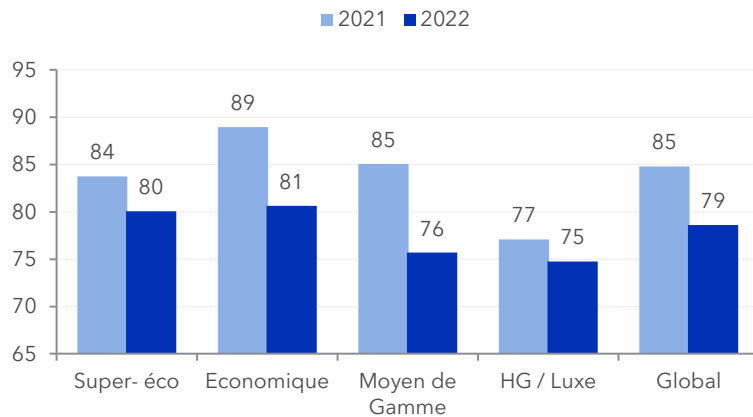
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

JUILLET 2022

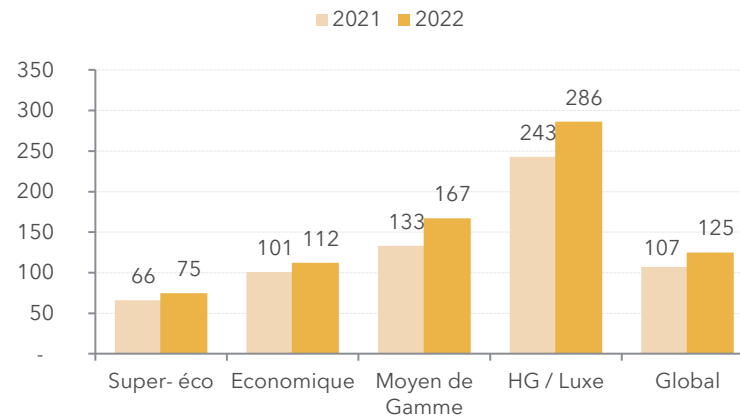
- En juillet 2022, le marché hôtelier du département du **Var** enregistre un **taux d'occupation de 78,6%, soit une progression de 3,7 points par rapport** à juillet 2019. En revanche, l'été 2021 fut plus accru en termes de fréquentation dans le Var avec un taux d'occupation de 84,8%, ce qui représente donc une baisse de 6,2 points de l'indicateur en 2022.
- Compte-tenu de l'offre du département, il s'agit des créneaux d'entrée de gamme qui ont été les plus fréquentés : le créneau économique se distingue avec 80,7% d'occupation suivi par le super-économique à 80,1%. Les marchés milieu et haut de gamme enregistrent respectivement 75,7% et 74,8% d'occupation.
- L'agglomération de **Toulon Provence Méditerranée** atteint 79,1% d'occupation, une progression de 2,4 points comparée à juillet 2019 (76,8%), tandis que le marché hôtelier de **Toulon Ville** enregistre 78,6%, inférieur de 5,8 points par rapport à juillet 2019.
- A l'échelle du Var, **le prix moyen atteint 124,8€**, progressant à la fois de 31,6€ (+33,9%) par rapport à juillet 2019 et de 17,6€ (+16,5%) par rapport à juillet 2021. **Le RevPAR s'élève à 98,2€**, soit une évolution de 28,3€ (+40,5%) par rapport à juillet 2019, soit un **gain global d'environ 880€ de RevPAR mensuel**.
- Les segments d'entrée de gamme (super-économique et économique) sont ceux qui bénéficient de la plus haute croissance de RevPAR : respectivement +40,4% et +39,4% par rapport à juillet 2019. Il s'agit en effet des créneaux observant la plus forte hausse de prix moyen.

LES PERFORMANCES MENSUELLES DU VAR

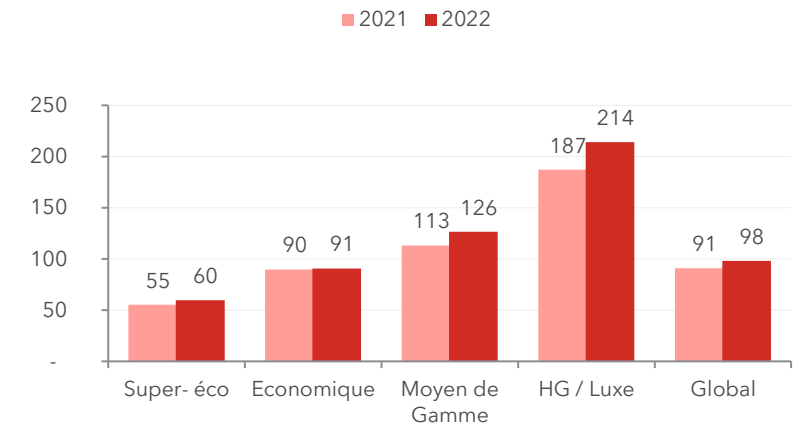
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



Les performances des agglomérations de Toulon Provence Méditerranée

JUILLET 2022

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1
Super-économique	82,1%	-1,7	70,9	11,2%	58,2	9,0%	58,7%	4,3	55,1	7,6%	32,3	16,2%
Economique	81,4%	-6,8	110,0	9,2%	89,5	0,8%	66,9%	23,3	85,3	4,3%	57,1	59,9%
Moyen de Gamme	72,1%	-12,1	157,9	21,2%	113,8	3,8%	56,9%	2,5	118,4	14,1%	67,4	19,3%
TOULON PROVENCE MEDITERRANÉE	79,1%	-6,5	108,1	10,9%	85,5	2,5%	61,3%	11,4	83,6	7,7%	51,3	32,2%

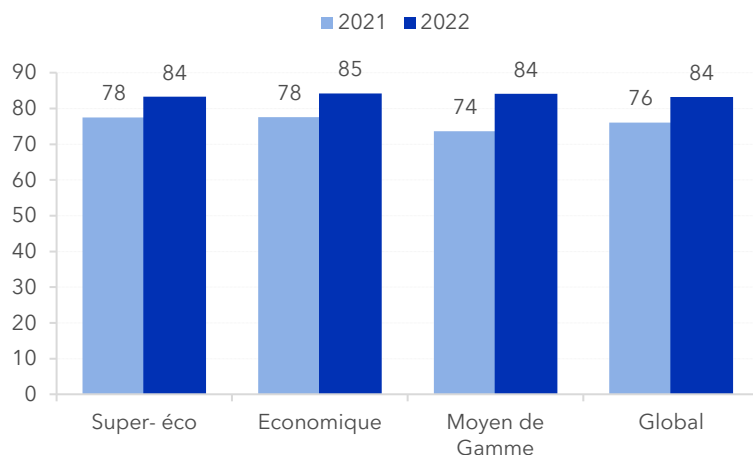
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

JUILLET 2022

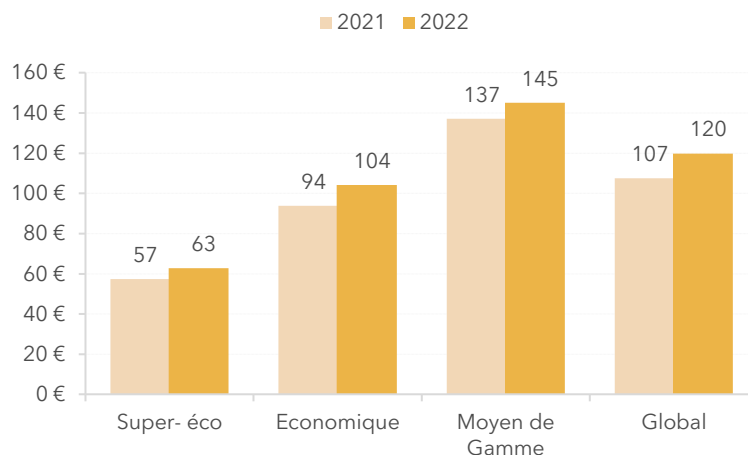
- En juillet 2022, l'hôtellerie dans le département du **Vaucluse** atteint un niveau semblable à juillet 2019 : **83,5% d'occupation** contre 84,7% en juillet 2019, ainsi qu'une reprise de 7,1 points par rapport à juillet 2021. L'hôtellerie affiche des indicateurs similaires entre les créneaux : 84,5% pour l'économique suivi du milieu de gamme avec 84,4% et du super-économique avec 83,6%.
- La destination d'**Avignon** se distingue avec 85,1%, tandis que le **Haut-Vaucluse** enregistre 82,9%. Les autres territoires observent des indicateurs légèrement inférieurs mais tout aussi bons : le Lubéron avec 79,2% et le Ventoux avec 78,7%, des niveaux en phase ou en progression par rapport à juillet 2019.
- A l'échelle du Vaucluse, **le prix moyen atteint 119,9€**, soit une progression de 16,4€ (+15,8%) par rapport à juillet 2019. Cette augmentation est encore plus significative que celle enregistrée par rapport à juillet 2021 : +11,5%.
- Le RevPAR atteint ainsi 100,1€, en croissance de 12,5€ (+14,3%) par rapport à juillet 2019, soit **plus de 380€ de RevPAR supplémentaire sur le mois**.

LES PERFORMANCES MENSUELLES DU VAUCLUSE

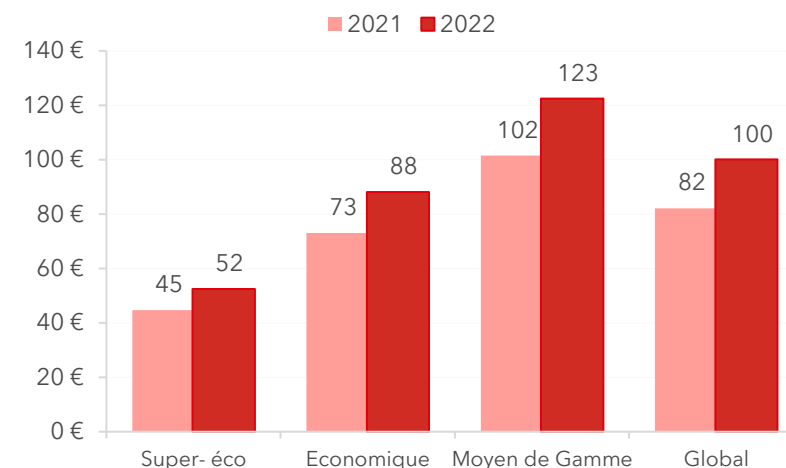
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



Les performances des agglomérations d'Avignon

JUILLET 2022

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1	Cumul à juillet 22	Var. N-1
Super-économique	84,9%	8,2	66,3	10,4%	56,3	22,2%	61,3%	15,0	48,0	9,9%	29,4	45,5%
Economique	84,1%	9,1	122,4	15,9%	103,0	29,9%	58,9%	23,3	84,7	5,2%	49,9	74,1%
Moyen de Gamme	89,7%	15,7	142,0	9,4%	127,3	32,5%	62,9%	30,9	99,2	3,0%	62,4	102,4%
Haut de Gamme	82,2%	10,8	199,3	3,8%	163,7	19,5%	59,5%	33,4	136,0	-7,5%	73,0	144,6%
AVIGNON	85,1%	10,5	125,9	13,1%	107,2	29,0%	59,5%	24,4	85,3	12,2%	50,8	90,3%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DE L'OFFRE HÔTELIÈRE CLASSÉE « URBAINE »

L'offre hôtelière classée est définie sur la base des établissements hôteliers classés en Nouvelles Normes (hôtels et résidences). Cependant, même si depuis le 23 juillet 2020 seul le classement d'un établissement en Nouvelles Normes est valable, nous avons choisi de continuer à suivre et à intégrer les résultats de tout établissement hôtelier anciennement classé et non encore reclassé en Nouvelles Normes. C'est pourquoi, dans un souci de clarté et de cohérence d'analyse au niveau national, la catégorie d'hôtels prise en compte est établie en fonction de l'ancien, ou du nouveau classement, correspondant effectivement à un certain type de produit.

DÉFINITION DES SEGMENTS ANALYSÉS

Dans toutes ces analyses, MKG_destination distingue les hôtels par positionnement produit et prix, et préconise de privilégier ce regroupement afin de pouvoir comparer les destinations entre elles. Ce positionnement est déterminé essentiellement par son niveau de prix pratiqué, en tenant également compte de son offre produit et de son classement officiel (selon le classement Nouvelles Normes Atout France), le produit et le niveau de prix pratiqué

Table de concordance avec le classement Atout France :

Super-économique	1* et 2* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Economique	2* et 3* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Milieu de gamme	3* et 4* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Haut de gamme	4* et 5* : Nouvelles Normes
Luxe	5* : Nouvelles Normes

GLOSSAIRE

- **Taux d'occupation :** Rapport entre le nombre de chambres vendues (ou appartements) et le nombre de chambres disponibles (ou appartements).
- **Prix moyen :** Chiffre d'affaires hébergement divisé par le nombre de chambres vendues (ou appartements). Exprimé en Hors Taxe (HT)
- **RevPAR :** Taux d'occupation multiplié par le prix moyen ou CA hébergement divisé par le nombre de chambres disponibles (ou appartements).
- **Chambres vendues :** Ensemble des chambres louées par l'hôtel, y compris les gratuités.
- **Appartements vendus :** Ensemble des appartements loués par la résidence.
- **Chiffre d'affaires :** Seul le chiffre d'affaires hébergement est utilisé dans les traitements. Le chiffre d'affaires restauration n'est pas pris en compte.
- **Evolution (pts ou %) :** Hausse ou baisse comparée à la même période de l'année précédente.

CONTACT

CRT PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR
Saoussen BOUSSAHEL
04 91 56 47 34
s.boussahel@crt-sud.com

CRT CÔTE D'AZUR FRANCE
Patrick VECE
04 93 37 78 85
p.vece@cotedazurfrance.fr

ADT PROVENCE TOURISME
Anne PERON
04 91 13 84 31
aperon@visitprovence.com

MKG_DESTINATION
pour participer à l'enquête mensuelle
Guillaume Richoux
01 56 56 87 96
g.richoux@mkg-consulting.com

ADT VAR TOURISME
Céline GARDY
04 94 18 59 77
c.gardy@vartourisme.org

VAUCLUSE PROVENCE
ATTRACTIVITÉ
Emilie PAPIN
04 90 80 47 36
e.papin@vaucluseprovence.com

